

FICHE D'INSCRIPTION ----- IDENTITE DU LICENCIE

Nom, Prénom licencié : **N° de Licence :**
Téléphone : **Mobile :** **Catégorie :** **Points :**
Nom de naissance :
Date naissance : / / **Ville naissance :**
Code postal naissance : **Pays naissance :**
Nationalité : **Si né à l'étranger :** Nom - Prénom du père :
 Nom - Prénom de la mère :
Adresse :
Email :
Pour les mineurs : Nom, Prénom parents à contacter :

ENTRAINEMENTS DIRIGES

Le mercredi : Groupe 1 – Jeunes débutants : 15h00/16h30 **Le jeudi :** sur sélection de l'entraîneur : 18h30/20h00
 Groupe 2 – Jeunes confirmés : 16h30/18h00
 Entraînement dirigé ouvert à tous : 18h30/20h00

IMPORTANT : Le transport des jeunes lors des compétitions le samedi (ou autre jour) est à la charge des parents

PS: chaussures de sport obligatoires

TARIFS SELON LA CATEGORIE ET LE TYPE DE LICENCE

Catégorie	Date de naissance	Licence Compétition	Licence Loisir	Critérium Fédéral
Vétérans (V5-V4-V3-V2-V1)	31/12/1984 et avant	69,00 €	21,30 €	28,00 €
Séniors (Se)	Du 01/01/1985 au 31/12/2005	69,00 €	21,30 €	28,00 €
Juniors (J4-J3-J2-J1)	Du 01/01/2006 au 31/12/2009	65,00 €	21,30 €	18,50 €
Cadets (C1-C2)	Du 01/01/2010 au 31/12/2011	51,00 €	11,50 €	18,50 €
Minimes (M1-M2)	Du 01/01/2012 au 31/12/2013	51,00 €	11,50 €	18,50 €
Benjamins (B1-B2)	Du 01/01/2014 au 31/12/2015	45,00 €	11,50 €	18,50 €
Poussins (Po)	Du 01/01/2016 au 31/12/2017	45,00 €	11,50 €	18,50 €

CALCUL DE LA PARTICIPATION (règlement impératif en même temps que la fiche)

Cotisation ASC ST APOLLINAIRE	Obligatoire (1)	22,00 €	22,00 €
Cotisation Section Tennis de Table	Obligatoire	90,00 €	90,00 €
Licence (Compétition ou Loisir)	Obligatoire	Voir Tableau	
Critérium Fédéral	Facultatif	Voir Tableau	
Participation aux frais de réception	Obligatoire (2)	30,00 €	
TOTAL de la COTISATION			€

(1) La cotisation ASC n'est pas due si le licencié est déjà membre d'une autre section de l'ASC

autre section de l'ASC à préciser :

(2) Obligatoire uniquement pour les joueurs participants au championnat par équipes adulte ou vétéran.

Montant du chèque libellé à l'ordre de : ASC ST APOLLINAIRE- Section tennis de table

Email de contact du trésorier Gérard Poifol : stapott.tresorier@outlook.fr

Le licencié (ou son représentant légal pour mineur) reconnaît :

- Avoir pris connaissance des horaires d'ouverture de la salle (voir affichage)
- Avoir pris connaissance de règlement intérieur de l'ASC (à demander au Président pour consultation)
- Avoir pris connaissance et signé sur l'honneur la charte éthique sportive (au dos)
- Avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance liées à la licence FFTT ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire
 (à consulter sur <https://www.fftt.com/site/fftt/documentations/reglements-pv-textes-officiels> rubrique «assurances»)
- Souscrire à la garantie d'assurance facultative de base «dommage corporel» (inclue dans le tarif de la licence)
- Renoncer à la souscription des garanties complémentaires d'assurance
- Autoriser la publication de photos le concernant sur internet et les réseaux sociaux
- **S'engager à régler sa cotisation avant le 30 Septembre 2024**

voir au dos→

Protection des données :

Les données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, courriel) sont indispensables à la délivrance de votre licence par la FFTT. Par la présente demande de licence, vous êtes informé de la publication de vos résultats obtenus au cours des compétitions en lien avec celle-ci sur les supports officiels de la FFTT ou agréés par celle-ci. Ces résultats feront apparaître vos nom, prénom, catégorie d'âge et club.

En vertu du droit à l'oubli, vous avez le droit de demander à la FFTT et à l'ASCTT l'effacement de vos données à caractère personnel (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse postale, téléphone, courriel). Dans tous les cas, merci de vous adresser à l'ASCTT. En cas de non renouvellement de licence, ces données à caractère personnel seront conservées par la FFTT jusqu'à la fin de la saison suivante; elles seront ensuite inaccessibles.

- J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins associatives (Opt-in FFTT)
- J'accepte que mes coordonnées (adresses postales, mail, téléphones) soient utilisées par la FFTT à des fins commerciales (Opt-in Partenaires)
- Je refuse à la fédération la prise de vues et l'utilisation de celles-ci dans le cadre des publications fédérales, dans le respect de la personne.

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou arbitre et/ou dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au sein des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.

À ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sein de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme éducateur ou arbitre ou exploitant. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.

- J'ai compris l'objet de ce contrôle d'honorabilité
- Je refuse le contrôle d'honorabilité (si coché je ne suis pas autorisé à occuper des fonctions dirigeantes au sein d'un club ou organisme rattaché à la FFTT, ni autorisé à encadrer ou arbitrer au sein de ses structures ou événements organisés sous couvert de la fédération, ni autorisé à intervenir en tant que formateur).

A Saint Apollinaire, le

Nom :

Prénom :

Signature :

Charte d’Ethique Sportive :

L’ASC Tennis de Table Saint Apollinaire et l’ensemble de ses membres ont un rôle prépondérant pour préserver l’éthique, la cohésion et la solidarité entre tous les niveaux de pratique à travers la vie associative et doivent développer les fonctions sociales, éducatives et citoyennes de notre sport

Cette Charte d’Ethique Sportive s’applique aussi bien avant, pendant et après les compétitions que pendant les entrainements.

LE CODE SPORTIF – CHARTE d’ETHIQUE SPORTIVE

L’ESPRIT SPORTIF

Je respecte les règles du jeu.

J’accepte toutes les décisions de l’arbitre sans jamais remettre en doute son intégrité.

Je démontre un esprit d’équipe par une collaboration franche avec mes coéquipiers et mon entraîneur, et cela, sans mensonge.

J’accepte in fine toutes les décisions de composition d’équipe faites par les Capitaines et/ou les Dirigeants

Je me mesure à un adversaire dans l’équité.

Je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d’obtenir la victoire.

Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

J’accepte les erreurs de mes équipiers.

Je fais preuve de solidarité auprès de mes équipiers.

Je n’essaye pas de me faire valoir.

LE RESPECT

Je considère un adversaire sportif comme indispensable pour jouer, et non comme un ennemi.

J’agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.

J’évite tout comportement volontairement provocateur.

J’utilise un langage précis sans injure, dénué de propos à caractère autre que sportif.

Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe jusqu’au bout.

Je m’interdis tous gestes non sportifs : casser volontairement la balle ou l’expédier volontairement hors de l’aire de jeu, donner des coups de pieds/poings dans la table ou dans les séparations, de lancer ma raquette, de lever et laisser retomber la table, ...

LA DIGNITE

Je conserve en tout temps mon sang-froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres participants.

J’accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l’adversaire.

J’accepte la défaite en étant satisfait de l’effort accompli dans les limites de mes capacités.

LE PLAISIR

Je pratique mon sport pour m’amuser.

Je considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de pratiquer.

L’HONNEUR

Je me représente d’abord en tant qu’être humain.

Je représente aussi mon équipe, mon association et ma Fédération.

Je véhicule les valeurs de mon sport par chacun de mes comportements.

Je suis le représentant de mon sport.

Tous les membres de l’ASC TT s’engagent à se conformer et à faire se conformer l’ensemble des membres de l’Association à cette charte.

J’ai pris connaissance du règlement de l’Ethique sportive et je désire m’y conformer.

Avec mention écrite «sur l’honneur» et signature obligatoire en cas de demande de licence.

A Saint Apollinaire, le

Nom :

Prénom :

Signature :